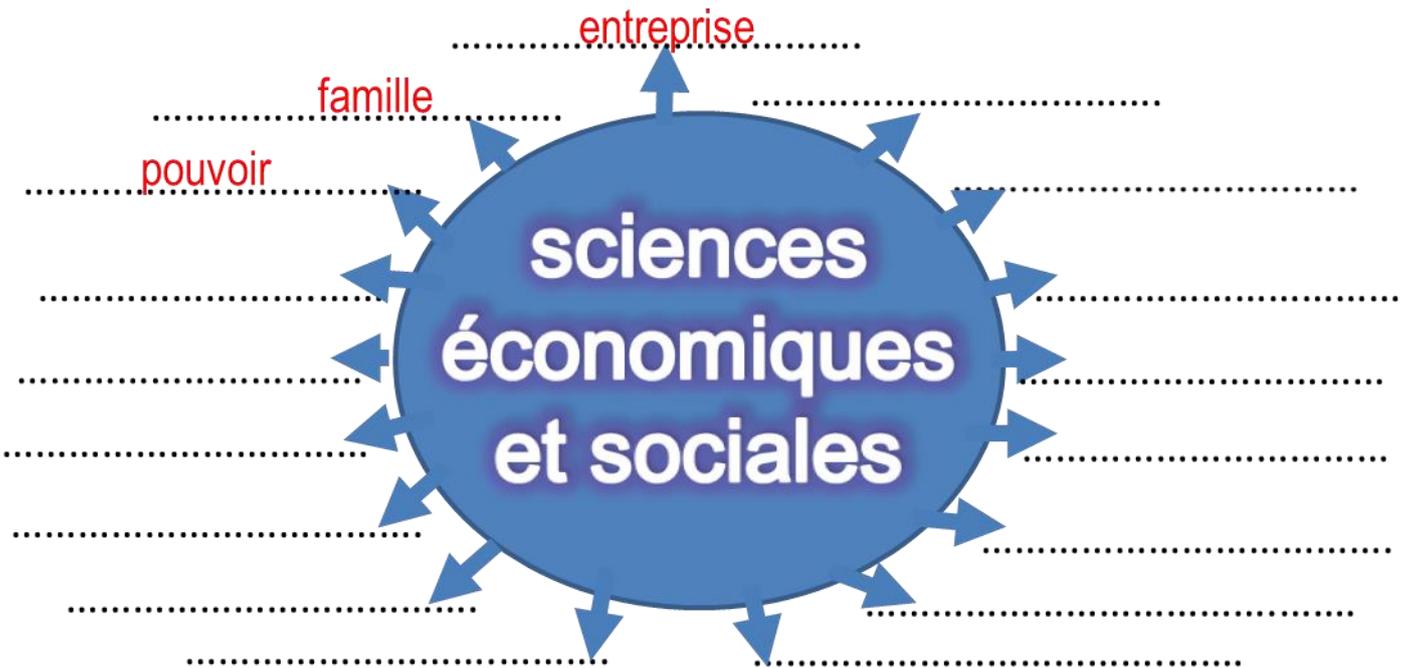


INTRODUCTION : LES SES

1. QUE REPRESENTENT LES SES ?	1
2. LA DEMARCHE DE LA SCIENCE ECONOMIQUE	2
3. LES LUNETTES DU SOCIOLOGUE	4

1 QUE REPRESENTENT LES SES ?



Un chercheur en sciences sociales est d'abord un observateur d'événements réalisés en société. Il ne se contente pas cependant de décrire les faits comme un journaliste, mais il veut donner du sens à ce qu'il voit. Or la réalité est difficile à observer d'un seul coup, et il doit chausser des « lunettes » scientifiques pour se focaliser sur certains traits :

observation d'un individu
(un élève, un parent ...)

quel regard porte-t-il ?

quels sont les jugements les plus courants ?

ex 1 :

ex 2 :

ex 3 :

observation d'un économiste

quelle est sa méthode?

a).....

b).....

observation d'un sociologue (ou d'un politiste)

quelle est sa méthode?

a).....

b).....

- pour rendre visible le « **comment** », il cherche à les actions des individus. Pour cela, l'enquête est la meilleure manière de saisir les motivations et les raisons d'agir des individus ;

- pour explorer la question du « **pourquoi** », il cherche à en trouvant une causalité possible. Il construit alors un **modèle** simplifié de la réalité pour raisonner logiquement.

2 LA DEMARCHE DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

*La microéconomie part d'abord des décisions individuelles :

Exercice 1.

QUAND BOUYGUES TÉLÉCOM JOUE AU DILEMME DU PRISONNIER... ET GAGNE ! (Olivier Beddeleem, 2011)

Le dilemme du prisonnier est utilisé en économie pour justifier l'intérêt de la collaboration entre les acteurs économiques. Selon cette théorie, si deux personnes ont commis ensemble un délit et sont arrêtées. Elles savent que si toutes les deux refusent de dénoncer l'autre, tous deux seront condamnés faiblement à 1 an de prison. Si les deux se dénoncent mutuellement, elles seront condamnées à 2 ans de prison. Si une seule dénonce l'autre, le délateur sera acquitté et l'autre sera condamné à 4 ans de prison. Dans ce cas, chaque partie anticipant le comportement de l'autre, il décidera de dénoncer l'autre afin de ne pas être condamné à la peine maximale du fait de la trahison de l'autre et éventuellement de profiter de la faiblesse de l'autre pour être totalement acquitté. Or, le résultat dans ce cas n'est pas optimal puisque tous deux seront condamnés à 2 ans de prison. Les deux prisonniers auraient intérêt à collaborer afin d'aboutir au résultat le plus efficace pour eux, soit un an de prison.

Q1. Modélisez le dilemme du prisonnier dans le tableau ci-dessous et montrez que le résultat ne peut être optimal.

		DÉCISION DE B	
		Nie	Avoue
DÉCISION DE A	Nie	Solution 1 A : B :	Solution 2 A : B :
	avoue	Solution 3 A : B :	Solution 4 A : B :

A et B ont intérêt à adopter la position qui consiste à → Solution n°

Toutefois, si ce sont chacun des êtres calculateurs (*homo œconomicus*) incertains l'un de l'autre, alors le raisonnement de A sera :

« Si B nie, je »

« Si B avoue, je »

⇒ donc, A se dira : « Dans tous les cas, mieux vaut que ».

L'un raisonnant comme l'autre, la situation finale leur est à tous les deux → Solution n°

Sur le marché de la téléphonie mobile, trois acteurs se partagent la majorité du marché. Il s'agit d'Orange, SFR et Bouygues. Un quatrième, Free, promet une concurrence féroce à compter de 2012 qui devrait conduire à une diminution des prix des forfaits. [...] Fin 2010, une législation française a mis fin au taux réduit de TVA en vigueur dans le secteur de la téléphonie mobile. La TVA est désormais au taux normal de 19,6% contre un taux antérieur de 5,5%. [...] Le 1^{er} janvier 2011, la hausse de la TVA entre en vigueur. Les opérateurs devant respecter un préavis de 1 mois avant de pouvoir augmenter le prix des forfaits, Orange et SFR adressent en janvier des courriers à leurs clients les informant que la TVA sera répercutée sur les forfaits à compter du mois de février 2011 [...] Bouygues décide alors de ne pas augmenter la TVA et communique en pleines pages de journaux pendant toute la première semaine de février 2011 sur le message « Le prix de votre forfait mobile augmente suite à la hausse de la TVA ? Alors vous n'êtes plus engagé. Réagissez, ne subissez pas. Rejoignez Bouygues Télécom ».

Q2. Modélisez la situation dans le tableau (chaque opérateur devrait perdre 80 millions d'€ s'il ne change rien au prix, et seulement la moitié de cette somme s'ils augmentent tous leur prix ; si l'un n'augmente pas ses prix, chaque concurrent perdrait 100 millions d'€).

		DÉCISION DE ORANGE ET SFR	
		ne répercutent pas le prix	répercutent le prix
DÉCISION DE BOUYGUES	ne répercuté pas	Solution 1 Bouygues : Orange + SFR :	Solution 2 Bouygues : Orange + SFR :
	répercuté le prix	X	Solution 3 Bouygues : Orange + SFR :

Quelle est la meilleure solution collective face à la hausse de la TVA ?

Quelle a été la stratégie de Bouygues ? Est-elle finalement profitable ?

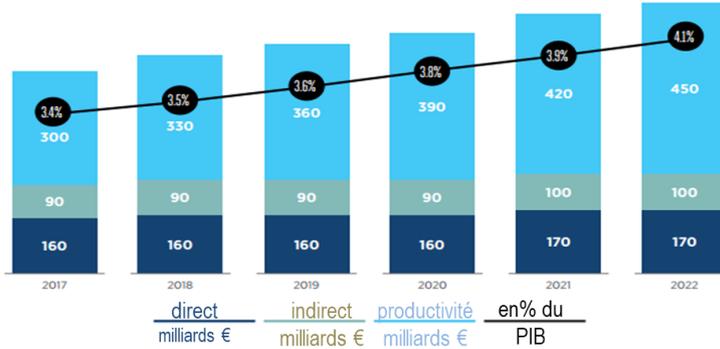
L'économiste se focalise sur un personnage calculateur qu'il appelle « *homo œconomicus* ». Parce que les ressources sont rares, cet *homo œconomicus* choisit de produire ou de consommer tant que ses bénéfices sont à ses coûts. De cette manière, l'économiste prédit quelles sont les décisions les plus efficaces dans tous les domaines. C'est le cas pour la défiscalisation des heures supplémentaires, lancée par N. Sarkozy (2007) et reprise par E. Macron (2019). En baissant les impôts liés aux heures supplémentaires, l'idée est d'inciter les français à travailler Certes l'État perd des recettes, mais en s'enrichissant, les entreprises peuvent embaucher Au final, la décision de défiscaliser les heures supplémentaires est efficace car elle accélère la et baisse le

Néanmoins, la théorie économique nuance aussi ce raisonnement d'*homo œconomicus*. Dans l'exemple du dilemme du prisonnier, les décisions efficaces de chaque *homo œconomicus* aboutissent à une situation inefficace pour tous. Chercher à tout prix la concurrence peut aboutir à des pertes et crée finalement des supplémentaires.

*La macroéconomie donne une image d'ensemble de notre économie :

Exercice 2.

Contribution économique de l'industrie mobile en Europe



Q1. Que signifient les chiffres de 2017 ?

source : <https://www.gsma.com/r/mobileeconomy/europe/>

Q2. Pourquoi vouloir séparer les contributions directes, indirectes et la productivité ?

Les économistes ne se contentent pas de raisonner dans la tête d'un *homo œconomicus*, ils se représentent l'économie comme un tout. Ils cherchent à savoir comment les grands acteurs de l'économie (les entreprises, les consommateurs...) font circuler les sommes d'argent. Ils étudient alors les liens entre la production, la répartition et les dépenses de richesses.

Exercice 3.

Q1. Après avoir situé l'offre et la demande, placez dans le schéma les cas suivants : a) placer de l'argent sur un plan d'épargne logement ; b) verser le salaire d'une vendeuse ; c) comptabiliser la recette de la journée ; d) acheter une cafetière ; e) distribuer les dividendes des actionnaires ; f) moderniser une usine d'automobiles ; g) mettre en place des cercles de qualité.

Q2. Par quel pôle faut-il débiter le raisonnement économique ?

PRODUCTION :

DÉPENSES :

REVENUS :

Comme le raisonnement économique est circulaire, il ne faut pas confondre les **corrélations** (les liens entre variables) et les..... (le début d'un raisonnement). Par exemple, l'industrie du mobile a bien un lien statistique avec le PIB, mais est-ce le développement de l'offre de portable qui augmente le PIB, ou au contraire une meilleure demande qui a permis à l'industrie du mobile de se développer ?

Le point de départ du circuit économique dépend en fait de celui qui propose la causalité :

- un économiste libéral pense que le circuit s'explique par l'..... Il faut donc aider les si l'on veut faire repartir l'économie (↘ charges, ↗ subventions...);
- un économiste keynésien insiste quant à lui sur l'..... : si les ménages consomment, les entreprises peuvent investir et créer des emplois. Il faut ici cibler les pour améliorer l'économie.

3 LES LUNETTES DU SOCIOLOGUE

* Les sociologues étudient les comportements en société :

Exercice 4.

Pour débiter, nous leur avons demandé quelles avaient été les premières images qu'ils avaient eues du mobile, comment ils en avaient entendu parler. [...] Lorsqu'il est demandé de se plonger dans ce passé relativement récent, les propos sont délivrés, pour la plupart, sur le ton du récit, sans volonté d'apporter des preuves, simplement en illustrant d'anecdotes, parfois vagues, les dires. [...] Tout d'abord, certains enquêtés raillent l'aspect ostentatoire du mobile et adoptent d'emblée une tonalité critique : « il y avait le côté technologique, je suis in, branché...le portable vient de sortir, j'en ai déjà un 'regarde'...c'était un peu ça » (Philippe, analyste financier). Les mots de 'frime', de 'luxé', de 'snobisme', de 'mode' de 'm'as-tu-vu' reviennent ainsi à l'envi. Françoise (formatrice, Rennes) avance même que le portable participait d'une 'panoplie' « comme le cow-boy a un revolver et le dégaine... oui je me rappelle de mon beau-père avec son portable à la ceinture pour arborer sa découverte...je trouvais ça bête, ridicule et je ne voyais pas l'intérêt d'avoir ça comme un pistolet à la ceinture quoi ». De plus, dans cette panoplie, le mobile est un objet parmi d'autres : « Je me rappelle qu'en seconde, il était venu avec une paire de Ray-Ban quelques jours plus tard...on peut dire que s'était un récidiviste...non moi le luxe pour le luxe ça me fait marrer » (Nathan, lycéen, Paris). [...]

Lorsque la propagation de l'objet prend plus d'ampleur et que les enquêtés racontent comment ils sont arrivés à en posséder un, les registres de la distinction et de l'ostentation sont quelques peu délaissés. [...] Jocelyne (Paris, Sophrologue), explique par exemple qu'elle a acheté un portable avec l'espoir d'égaliser son associé de l'époque : « c'était pas quelques chose de courant il y a quelques années et puis ça coûtait cher...l'installation, le kit au niveau du véhicule etc... mais pour moi l'avoir c'était à la fois une nécessité et à la fois, c'était dans l'idée de faire comme mon associé. J'avais le sentiment que si j'avais les mêmes objets que lui, j'aurai la même rentabilité ». L'imitation a ainsi lieu dans la proximité immédiate de l'individu ; il n'imité pas La société, il imite quelqu'un de son entourage. Plus généralement, les enquêtés déclarent s'être équipés d'un mobile pour s'ajuster à leur cercle relationnel et ne pas être minoritaire. Leur entourage ayant développé des habitudes de communication portées sur l'immédiateté, la spontanéité, ne pas s'équiper revient à s'exclure, symboliquement et provisoirement, de la sociabilité des groupes auxquels ils appartiennent. A cela se greffe le reproche diffus du cercle amical que Sylvainie (étudiante, Paris) résume sous la formule suivante « on ne peut jamais te joindre, achètes toi un portable ! ». [...]

[Désormais], posséder un portable n'est plus en soi socialement marqué, à l'inverse du type de portable et plus marginalement de ce que l'on est capable de faire avec. [...] Prenons l'exemple de la pratique de la personnalisation de la sonnerie et de l'écran pour illustrer notre raisonnement. [...] Certains disent avoir téléchargé un fond d'écran pour reconnaître leur mobile quand il est posé à côté d'autres mobiles du même type. Quant aux enquêtés qui ont téléchargé une sonnerie, ils décrivent leur comportement d'abord comme un moyen de savoir qu'ils sont personnellement appelés dans des endroits où plusieurs mobiles sont susceptibles de sonner ou comme un outil pour créer des groupes d'appels distincts (famille, amis...). Ces invocations ne sont pas fausses mais cachent une dynamique plus profonde. [...] Certes la personnalisation sert à se faire plaisir et peut avoir des motivations rationnelles ; elle est surtout mise à profit par l'individu pour se mettre en scène, donner une image positive ou décalée de soi, initier des petits moments de convivialité avec les personnes avec lesquelles il se trouve. [...] Ce qui vaut pour la personnalisation de la sonnerie semble tenable pour les autres évolutions du mobile : elles sont surtout adoptées par les 15-24 ans.

GERALD GAGLIO, « L'ostentation et la distinction, deux concepts pertinents pour aborder la culture matérielle ? », Colloque Société et Consommation, Rouen, 2003

Comment se représentent-on la consommation de portable ?

§1 Le portable dans les années 90
§2 Le portable dans les années 2000
§3 Le portable aujourd'hui

Les premiers sociologues ont essayé d'**expliquer**, c'est-à-dire de trouver une vérité au-dessus des individus. C'est ce qu'a fait le sociologue français Émile Durkheim en enquêtant sur le thème du suicide à partir de données statistiques :

variable	corrélation	causes
âge		
sexe		
saisonnalité		

Depuis, les sociologues tentent plus de **comprendre** les raisons d'agir des individus :

- ① ils s'entretiennent avec les enquêtés ou observent les face-à-face pour comprendre le sens donné par les individus ;
- ② ils modélisent ensuite des motifs de comportements (ce que l'on appelle les « idéaux-types »)

Quelle que soit sa démarche, le **sociologue ne doit pas confondre corrélation et causalité** : une corrélation est un constat statistique, une causalité demande un travail de modélisation pour choisir quelles sont les variables explicatives.

⇒ exemple : les mentions TB au baccalauréat selon les prénoms :

* **La science politique s'intéresse plus particulièrement au pouvoir politique :**

Les politistes analysent la conquête puis l'exercice du pouvoir politique au sein de l'État. Depuis Max Weber, on définit l'État comme le « *monopole de la violence légitime* ». Certes, l'État est le seul à pouvoir contraindre, mais à condition que les règles soit socialement acceptées :

⇒ exemple : la garde à vue.

Exercice 5.



Article R.412-6 : code de la route : «*Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent. Ses possibilités de mouvement et son champ de vision ne doivent pas être réduits par le nombre ou la position des passagers, par les objets transportés ou par l'apposition d'objets non transparents sur les vitres.*»
Décret 2015-743 du 24 juin 2015 : «*L'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation est interdit. Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.*»

Q1. Qui a adopté ce décret en 2015 et pourquoi ?

CONCLUSION : LES SES PERMETTENT DE PROBLEMATISER DES EVENEMENTS SOCIAUX :

Exercice 6. Proposez un exemple de problématique pour chaque thème et pour chaque discipline

	En sciences économiques	En sociologie
Ex 1. Le sport		
Ex 2. L'éducation		